

RETRAITES, LE GOUVERNEMENT NOUS MENT

(SAISON 1, ÉPISODE 6)

« Nous inscrirons dans la loi que la valeur du point ne pourra pas baisser ; ainsi nous garantirons le niveau des pensions et le pouvoir d'achat des retraités » *

FAUX




« Il y a un lien direct entre le coefficient convertissant les points en niveau de pension et l'indexation des pensions sur la durée de vie en retraite » **

VRAI




 **Macron l'a dit, les ministres le répètent en boucle « la valeur du point ne baissera pas » . Et maintenant ils vont l'inscrire dans la loi !**

Très bien, mais il y a des astuces pour faire baisser cette valeur du point !

 -> En 2025 pour acheter un point, il faudrait 10 euros et le point pour ceux qui partiront en retraite vaudrait 0,55 euros. **Ils peuvent décider demain que les points à l'achat seront durablement plus cher**, ou que seulement une partie des cotisations permettra d'acheter des points (comme à l'Agirc-Arcco et comme prévu dans le rapport de Delevoye).

-> Et aussi, quand vous achetez des points sur toute la durée de la carrière, ils sont indexés parce qu'ils perdent de la valeur à cause de l'inflation et par rapport à l'évolution des salaires. **Le gouvernement peut décider de revaloriser moins les points acquis au début de la carrière. Les points ne vaudront ainsi plus grand chose.**

-> Dans les deux cas on aura peut être un point dont la valeur en euros ne baissera pas mais perdra en pouvoir d'achat, et moins de points au moment du départ en retraite...

 -> Et avec la règle d'or de 13,8% de dépenses de retraites dans le PIB (voir l'épisode 4), pour équilibrer les dépenses et les recettes, ils vont agir sur les points transformés en pension au moment où les personnes partent en retraite, ou sur les pensions des personnes déjà retraité-es...

Alors, qu'est ce qu'on veut ?

- Une augmentation des ressources donc des cotisations patronales et mettre en place des prélèvements sur des revenus qui ne contribuent pas (participation, intéressement mais aussi dividendes...). Pour une retraite digne pour toutes et tous, retraité-es d'aujourd'hui ou de demain.

* Courrier envoyé par Darmanin et Dussopt, Ministère de l'action et des Comptes publics aux douaniers le 3 décembre 2019

** Jean Paul Delevoye dans le document remis aux organisations syndicales sur «les règles de pilotage» en février 2018

Union
syndicale
Solidaires

**APRÈS LE 5 DÉCEMBRE, LE 6 ET...
TOUTES ET TOUS ENSEMBLE !**

C'est quand qu'on arrête?



C'est même écrit dans le rapport :
La valeur **relative*** du point pourra diminuer
avec le temps.

Bien sûr, la valeur du point suivra l'évolution des salaires - mais aussi celle de la société.

Son montant sera revalorisé en fonction des prévisions économiques et de l'allongement de la durée de vie!



Sur chaque année de vie que les gens gagneront, 2/3 seront passés au boulot. Le reste en retraite, parce qu'on est grands princes. Héhé.

* Si le montant du point augmente moins vite que les prix, sa valeur relative baisse, c'est-à-dire qu'avec un point, on pourra acheter moins qu'avant.

D'autant plus que cette réforme sera la dernière : ensuite, plus besoin de loi. Il suffira de réévaluer le montant du point.

J'ai besoin de piocher dans les retraites pour financer l'armement - mais vu le climat social, encore une réforme, ça va déclencher des émeutes -

Mais Jean-Mi, t'es con, y'a pas besoin. Tu bloques l'augmentation du point quelques années et tu les as, tes sous.



Alors, paraît que les partenaires sociaux seront concertés. Mais c'était déjà le cas sur les 30 dernières années, et on voit le résultat ...

LA BD D'EMMA (merci à elle)

... la suite

(pour ceux et celles qui ont raté le début, se reporter aux épisodes précédents)

Et ça, ça n'a l'air de rien, mais en réalité, ce petit paragraphe marque un gros tournant.

Le système actuel n'est, certes, qu'une maigre compensation à une vie d'exploitation dans des conditions souvent difficiles. Mais il a l'avantage de fonctionner par répartition : il repose sur une logique de solidarité entre générations.

Je prends le relai!

Merci - courage!

Pourquoi je cotise pour ce crâton au lieu de garder mes thunes pour ma retraite ?!




Avec le système par points, la montée du chômage et des carrières en pointillés, les retraites seront tellement maigres que toutes celles et ceux qui le peuvent se tourneront vers des complémentaires privées.

Moins de répartition collective, pour plus de capitalisation individuelle.

Ouh là - c'est sûr, moi j'ai pas envie de bosser jusqu'à 76 ans.

Mais, après tout, peut-être qu'on n'a pas le choix. Macron l'a dit à la télé, on vit plus vieux, il n'y a plus assez de cotisants. Il faut donc bien faire des efforts -

Ouais, moi aussi j'ai entendu ça - et pour plusieurs raisons, là aussi c'est complètement faux !



à suivre...